

Préparation à l'habilitation électrique

Initiale Chargé de chantier (B0-H0V)

Le programme de formation est conforme aux prescriptions de la NF C18-510



Public

Le personnel non électricien, amené à diriger des travaux d'ordre non électrique en basse et haute tension.

Prérequis

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

Nombre de participants

6 personnes maximum.

Durée

10,50 heures.

Lieu

Sur notre site.

Qualité de l'intervenant

Formateur en prévention des risques professionnels, justifiant d'une expérience professionnelle sur les ouvrages et les installations.

Validation de la formation

- Attestation de formation.
- Avis formateur.

Méthode et moyens pédagogiques

- Active, participative et interrogative, basée sur l'expérience des stagiaires et au travers de cas concrets.
- Vidéoprojecteur, diaporama, films, support de cours pour les participants.

Suivi et assistance post formation

Une assistance téléphonique pour l'employeur et les participants, sur les sujets relatifs à la formation.

Objectifs

- Connaître les risques et savoir les évaluer.
- Mettre en œuvre les moyens de protection adaptés.
- Acquérir les bases de la prévention des risques électriques pour être habilitable chargé de chantier en basse et haute tension.

Points clés du programme

Module théorique (7 heures)

- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Les prescriptions associées aux zones de travail.
- L'habilitation électrique :
 - Le principe,
 - La définition des symboles.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et des outillages dans l'environnement.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- Les différents documents et acteurs concernés par les travaux.
- Les limites de l'habilitation du chiffre «0».

Module pratique (3,50 heures)

- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- Identifier les limites et les zones d'environnement.
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
- Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.
- Identifier les acteurs concernés.
- Utiliser les documents correspondant à son niveau d'habilitation et à sa fonction.
- Appliquer les prescriptions de cette habilitation.
- Définir et mettre en place la zone de travail.
- Faire appliquer les instructions de sécurité.
- Assurer la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.
- Analyser les risques pour une situation donnée.
- Appliquer les procédures et les consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie.

Modalités de validation de la formation

- L'évaluation des acquis est contrôlée par des exercices et/ou mises en situation tout au long de la formation.
- Les stagiaires évaluent les contenus et les modalités pédagogiques en fin de formation.